

Vigilance Grand froid



Les climatologues identifient des périodes de froid en tenant compte des critères suivants :

- L'écart aux températures moyennes régionales ;
- Les records précédemment enregistrés, l'étendue géographique ;
- La persistance d'un épisode de froid ;
- La présence de vent amplifiant les températures ressenties.

Chaque année des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid

Le guide national Grand froid définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour **détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales**, en portant une attention particulière **aux populations vulnérables**.

Il prend notamment en compte problématiques d'accès aux soins, et celles liées au logement et intoxications par le monoxyde de carbone ou encore aux maladies infectieuses.

Infos pratiques

[S'informer contre le grand froid | Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/info-citoyen/le-grand-froid)